

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DSA SERVICE SARLU »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CEG
EXTENSION, Lot 353, Ilot 3637

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2023., et enregistrés au CEPICI le 11/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DSA SERVICE SARLU »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Génie civil
- Bâtiment et travaux Publics (BTP)
- Construction, immobilier
- Gestion immobilière
- Aménagement foncier, voiries
- Pose poteaux électriques
- Commerce
- Import-Export
- Prestation de services et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA CEG EXTENSION, Lot 353, Ilot 3637

Dirigeant(s) M ABOU DRAMANE SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09141 du 17/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59965/GTCA/RC/2023 du 17/08/2023

